



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 27 juin 2011

Délibération n°2011-18

Validation des pré-programmes finaux numérique et immobiliers réalisés dans le cadre du projet UEB campus prometteur

**Vu le décret 2007-387 du 21 mars 2007 portant création de l'établissement public de coopération scientifique « Université européenne de Bretagne »,
Vu la convention cadre « projet UEB C@mpus » signée entre l'Etat, la Région Bretagne et l'UEB le 13 avril 2011,**

Proposition :

Le Conseil d'Administration est appelé à se prononcer sur le contenu des pré-programmes finaux du projet. Ces 5 pré-programmes :

- UEB PF volet num V2.3 du 15 Juin 2011
 - p_2011-04-04-UR2-PPFinal.pdf pour le bâtiment « Espace Chateaubriand » à Rennes Villejean
 - p_2011-05-30_UR1_PPFinal.pdf pour le bâtiment « PNCB » à Rennes Beaulieu
 - p_2011-05-31_BREST_IROISE_PPFinal.pdf pour le bâtiment « Nodal Iroise » à Brest Technopole Brest Iroise
 - p_2011-06-06_UBO_PPFinal.pdf pour le bâtiment « Nodal Bouguen » à Brest
- repris dans un document synthèse : p-juin 2011 SYNTHEE 110089-00.pdf

Le conseil d'administration déclare avoir pris connaissance de ces pré-programmes et donner son accord à la poursuite du projet selon les pré-programmes présentés.

Le conseil d'administration déclare avoir pris connaissance du dossier d'expertise, en sa version initiale (document : Dossier_expertise_vs0_03-06-11.pdf). La version définitive sera soumise à l'approbation du conseil d'administration du 3 octobre 2011.

Nombre de membres en exercice 31:

Nombre de votants : 24

Refus de participer au vote : 0

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

Délibération adoptée

Visa du Président

Pièces jointes au présent document : synthèse

Transmis au Recteur Chancelier des universités le 01/07/2011

Le Président de l'Université
Européenne de Bretagne


G. CATHELINÉAU